L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 30 MAI 1886. 59me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 30 MAI 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édnit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE DEMAIN LUNDI.

Par le Shérif. A l'écurie de l'Algiers & Gretna Railway Co., à Alger, un dummy.

Par Stephens J. Derbes. No 159 rue de Chartres, le contenu d'un magasin d'oiseaux.

Par Jules A. A. Rousseau, No.175 rue Poydras, chaussures, chapeaux, malles, étagères, meubles.

Par C. E. Girardey & Co., à la Bourse St-Charles, propriété foncière dans le Premier District.

—Beaux meubles de ménage, grande variété d'objets d'art et de fantaisie, à vendre à l'enchère publique par B. Onorato.

Les Levées en danger.

Dans le dernier message du Gouverneur à la Législature, il y a une phrase qui nous a vivement frappé et qui, du reste, a été relevée par d'autres journaux. Il y est question des conduite souterrains ou à ciel ouvert, ce qu'on appelle ici dalles, lesquels servent à l'irrigation des rizières le long du fleuve et des bayous et occasionnent, tous les ans, de nombreux accidents, quelquefois de véritables désastres. "L'expérience de la dernière session, dit M. McEnery, nous prouve qu'on ne peut légiférer sur ce sujet avant que les habitants des localités intéressées, effrayés des désastres occasionnés par ces dalles, ne comprennent la nécessité d'y mettre un terme."

Que s'est-il passé à cette session et depuis? Il existait une loi qui ordonnait que les dalles fussent construites suivant le plan tracé par les ingénieurs d'Etat. D'après leur rapport de l'an dernier, on en avait établi plusieurs centaines dans toute l'étendue de la Louisiane; mais sur le nombre, trois ou quatre seulement se trouvaient conformes aux dessins qu'ils avaient fournis. A qui la faute? Evidemment aux autorités des localités qui avaient négligé de forcer les planteurs à se conformer aux prescriptions des hommes compétents. Qu'y avait-il à faire? Tout simplement à exiger que les juris de police remplissent leur devoir. Au lieu de cela, on enleva aux ingénieurs tout contrôle sur le percement et la réparation des conduits d'eau, pour le livrer aux fonctionnaires que l'on savait être coupables de négligence ou d'ignorance.

Le résultat était facile à prévoir.

Les juris de police ne se sont pas plus occupés des plans des ingénieurs que s'ils n'avaient jamais existé. Ils se sont contentés de veiller plus ou moins bien à la réparation des dalles, telles qu'elles avaient été construites tout d'abord. Le mal, au lieu de se réparer, n'a fait que s'aggraver. Les ingénieurs ont fait leur inspection comme à l'ordinaire, mais, désarmés par la loi, ils n'ont pu que constater les défectuosités de ce qui existait, et se sont bien gardés d'empiéter sur des prérogatives qui appartiennent à d'autres.

Il est grand temps d'en finir avec une situation aussi déplorable; les dangers ne font que se multiplier tous les jours. Sait-on combien il y a de conduites d'eau en mauvais état et susceptibles, à tout moment, aux époques de crues, d'occasionner des crevasses et, par suite, des inondations? Trois cents, rien qu'entre Donaldsonville et le Golfe du Mexique. C'est là une perspective effrayante. Depuis quelques semaines, nous avons déjà eu à constater trois brèches qui auraient pu avoir des conséquences désastreuses. La dernière a eu lieu un peu au-dessus de Hahnville, paroisse St-Charles. Comme toujours, elle était due à une tranchée mal faite sur la Levée. Ainsi que les deux précédentes, elle a été fort heureusement découverte à temps. La population du voisinage, avertie, est arrivée en toute hâte et a réussi à fermer aux eaux le passage qu'elles étaient en train de se frayer. C'est un fait fort heureux, mais on n'est pas à la chance et nous engageons tout de continuer à braver ainsi le sort; il pourrait nous arriver malheur. Qui sait si un quatrième accident semblable aux trois premiers ne se terminera pas d'une manière fatale? On ne rappelle la crevasse Davis, de sinistre mémoire. Que de désastres, que de ruines en but été la conséquence! Elle a coûté à l'Etat plus que ne lui ont rapporté toutes les récoltes de riz, dans l'espace de cinq années. Il a suffi d'un moment pour détruire le fruit de tant de travaux.

Les faits que nous signalons ne sont pas isolés, sans précédents. Ils se reproduisent tous les ans, cinq ou six fois, et c'est un miracle que nous n'avons pas, à l'heure qu'il est, plus d'accidents à déplorer.

On peut affirmer, sans crainte d'être démenti,—les chiffres sont là pour le prouver—que la Louisiane a subi plus de pertes par suite de la mauvaise construction, du mauvais état de ces petits canaux d'irrigation que par les froids, les sécheresses et les ouragans; c'est là l'ennemi le plus dangereux. Il est vraiment étonnant que les ingénieurs se plaignent en vain, que l'on ne fasse aucun cas de leurs recommandations, de leurs prescriptions. Leur langage est pourtant bien net et leurs avertissements bien sévères. Leur dernier rapport ne laisse place à aucune hésitation. Il dit clairement que l'on peut facilement se passer de ces dalles souterraines ou à ciel ouvert, qu'il est aisé de les remplacer par des syphons et par des tuyaux qui s'élèvent audessus des levées. Ce système a déjà fait ses preuves, il a rendu de très grands services et il saurait quand on le veut bien, quand il est convenablement appliqué, plus d'eau que l'ancien et, pardessus le marché, il est fort peu coûteux et ne nécessite pas les réparations incessantes de l'autre. Pourquoi s'obstiner à ne pas suivre un avis que l'on sait être salutaire? En présence de tant d'accidents, de tant de désastres, on ne comprend pas l'avec l'insuissance faite par le gouverneur McEnery, et que nous rappellons au commencement de cet article? Est ce que nous n'avons pas assez de brèches, de crevasses, d'inondations, de ruines comme cela? En faut-il encore davantage pour convaincre les populations? Et si la négligence, l'esprit de routine des habitants sont incurables, n'est-ce pas à l'Etat à montrer la vigilance dont ils manquent, à entreprendre les travaux qu'ils ne veulent pas se donner la peine d'exécuter?

Ne l'oublions jamais : nous avons besoin des secours du gouvernement général. A chaque instant, nous faisons appel à sa générosité, nous demandons qu'il délie pour nous les cordons de sa bourse; ne nous exposons-nous pas à un refus par une semblable conduite? N'aurait-il pas le droit ne nous répondre : "A quoi bon engloutir tant de millions dans l'amélioration et l'entretien de vos levées, si vous êtes les premiers à les détériorer, à ruiner nos travaux, à rendre inutile l'emploi de nos millions?"

Il est même étonnant qu'à Washington, où nous avons tant d'ennemis, on ne nous ait pas encore jeté ce reproche à la face.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl and Farm Journal*, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 29 mai :

Nous avons été tellement surpris par le froid de la semaine dernière, qu'il nous a été impossible de rien écrire sur l'état des récoltes. Un pareil temps, en plein mai, était chose tout à fait inconnue ici et il y avait de quoi nous dérouter, nous et bien d'autres. Nous croyons aujourd'hui que cette baisse subite de température n'a fait aucun mal aux plantes; seulement elle a de nouveau retardé la végétation de quelques jours. Le maïs, spécialement, a été sensible à ce froid; il en a légèrement jauni. Depuis lors, sous l'influence du soleil et grâce à d'excellentes ondées, les plantes ont repris leur santé, leur couleur et leur vigueur.

Le plant de cannes est en aussi bon état que les années précédentes; presque partout il est solide, épais, c'est par la hauteur qu'il pèche; il n'a pas eu le temps de grandir, le printemps est arrivé si tard.

Les souches sont venus beaucoup mieux qu'on ne s'y attendait, seulement elles sont en retard; il y a des endroits où la végétation ne fait que commencer; les pousses y paraissent à peine.

L'impression générale parmi les hommes du métier est que le rendement, soit pour le plant, soit pour les souches, ne sera pas abondant, et comme on n'a pas augmenté la culture, il en résultera un déficit assez considérable.

Bien des planteurs dont les souches paraissaient défectueuses, ont depuis semé du maïs par dessus, de telle sorte que dans ces champs on ne récoltera que de ce grain.

Le maïs n'est pas en aussi bon état qu'on pourrait le désirer, mais si le temps est favorable, on peut compter sur une grande amélioration, par conséquent, sur une abondante récolte.

Les planteurs de riz ont à se plaindre beaucoup moins que les autres, ils ont eu un temps très favorable pour l'ensemencement et autant d'eau qu'ils en pouvaient désirer, sans être entraînés dans des dépenses extraordinaires. Aussi la plante pousse-t-elle très bien et l'on peut prédire une récolte au moins égale à celle de 1885, la plus abondante qu'il y ait jamais eu en Louisiane.

Les planteurs de coton ont eu plus à lutter que ceux de la canne. La saison actuelle a été trop tardive; la plante est restée longtemps maladive. En bien des endroits, il a fallu semer de nouveau; mais, maintenant, le coton a repris sa vigueur et il pousse rapidement. Partant les champs sont plus propres qu'à l'ordinaire. Nous sommes incapables d'apprécier de combien la récolte est en retard, nous n'avons pas assez de rapports venus de différentes parties de l'Etat. On nous annonce que dans certaines portions du nord-ouest, la saison est, au contraire, très avancée—de plusieurs semaines, dit-on.

—Notre correspondant nous donne des nouvelles de la paroisse Ibérie. A Jeanerette, il y a le *Item*, édité par M. Escudier qui donne d'excellents renseignements sur toutes les améliorations dont se vante cette localité. Jeanerette compte plus de 1500 âmes; elle a des écoles publiques et particulières, des églises de différentes sectes. Vous y trouverez des scieries, des brique teries, une fabrique de glace, des hôtels, des Compagnies de pompiers. Tout cela donne du mouvement, de la vie et fait aller le commerce et l'industrie à Jeanerette. Il est vaguement question de la création d'une nouvelle paroisse dont elle serait le centre. Cela est très possible. Il est certain que la région dont il s'agit est destinée à être très peuplée et très prospère.

—La ferme d'élevage du capt. J. C. Murray ainsi que l'habitation Espérance sont admirablement dirigées. Les colonies d'abeilles s'y multiplient tous les jours. On y a roulé 2 acres de cannes, en 1885 et fait 18,000 livres de sucre, ainsi que 33 barils de mélasse.

M. H. Delahoussaye a 30 acres de plant, 50 de souches; il a roulé, en 1885, 55 acres de plant et en a tiré une abondante récolte.

M. Thos. A. Pale a 5 acres de plant, 8 de souches et 20 de maïs.

—M. Alfred Fortier a des récoltes qui promettent beaucoup, cette année.

M. Agricole Gravenberg a 50 acres de cannes.

M. A. Dumartrait derrière Jeanerette, a 50 acres de plant et de souches, 50 de maïs; a vendu sa canne à la tonne, en 1885.

Il faudrait une usine centrale au Grand Marais.

M. P. J. Mallard qui dirige la propriété de Pierre Cerf, a 200 acres de plant et de souches, 80 de maïs; a roulé, en 1885, 125 acres et fait 500 barriques de sucre. Sa récolte de mélasse a été dans la proportion de un baril et demi chaque 1200 livres.

M. O. Robichaud a 145 acres de riz.

Si nous passons dans la paroisse Ste-Marie, nous trouvons M. A. R. N. Wilkes, ancien directeur des travaux du Dr C. B. Darrell, et M. Lacy, de Centerville, exploitant un grand établissement de fer, à Verdunville.

M. Z. V. Dugas a une récolte de maïs et de canne qui est en excellent état et lui rapportera très convenablement.

M. Sam. Shown, qui conduit la scierie de M. Kennedy, est un fort habile homme, très utile à cet établissement.

L'habitation Chatsworth, dirigée par M. G. G. Gillis, frère du directeur de l'habitation Poydras, au-dessous de la ville, à 200 acres de plant, 165 de souches, 30 de millet; a roulé, en 1885, 340 acres et fait 300 barriques de sucre. H. S. J. Gay doit être satisfait de posséder un pareil administrateur.

Sur l'habitation Garden City, M. Jarret Cocke, qui dirige les travaux avec son frère, a 273 acres de plant; a roulé, en 1885, 210 acres de cannes, qui ont rapporté 656,000 livres de sucre. On y fait des pommes de terre, des melons, du maïs en grande quantité.

M. J. Boilan, sur Retreat, a 48 acres de plant et 29 de souches.

— Nous avons déjà parlé de l'érection d'une nouvelle sucrerie dans la paroisse Ste-Marie chez M. Zénor. C'est précisément celle qui était à l'Exposition. M. Zénor va aussi établir un appareil pour brûler la bagasse, semblable à celui qui existe déjà et fonctionne si bien sur l'habitation Calumet, propriété des frères Clarke. Nous pouvons ajouter ce fait trop peu connu que c'est M. Clarke qui est le véritable inventeur des perfectionnements qui ont rendu cet appareil si populaire.

—Le Dr Harry J. Sanders a fait l'acquisition du vacuum pan mis dernièrement en vente par M. Geo. A. Hero, de la paroisse Plaquemine; il y a ajouté des centrifuges.

—J. O. Bartel, sur son habitation Grand Wood, va travailler à la vapeur.

—M. John Hender-on est sur le point d'acheter aussi un Burner Clarke pour son habitation Averdon et MM. Thompson et Boas vont en faire autant sur leur habitation Hope, paroisse Ibérie.

—Comme la question de l'accroissement du rendement de la canne par l'extraction précoce en ce moment tous les planteurs, nous nous sommes informé du résultat de la roulaison sur l'habitation Baby, propriété de M. Geo. Pandelly, à l'extrémité inférieure de la paroisse Assomption. D'après ses livres, il a obtenu une moyenne de 70 pour cent de jus.

Voici quelques chiffres :

"15 acres en plant ont donné 2716 tonnes, moyenne de 18 tonnes par acre. On a fait 4,173,408 gallons de jus de canne, dont la densité moyenne était de 9 degrés R. C'est une extraction de plus de 70 pour cent.

"En 1880, on avait roulé 3365 tonnes de plant et fait 362,400 livres de sucre. L'extraction avait donc été de 50 pour cent."

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St. Jean-Baptiste, du 29 mai :

Mardi dernier, Mme William Hart a pris possession de la poste de Bonnet-Carré; et, désormais, c'est du charmant petit bureau construit par sa nouvelle directrice que nous viendront nos correspondances. Nous souhaitons à Mme Hart l'accomplissement de tous ses désirs comme "postmaster"; et, en ajoutant que sa nomination à Pemphi dont elle vient d'assumer les responsabilités a plu à notre communauté entière, nous exprimons la conviction que son grand esprit d'ordre imprimera à notre poste un ton de régularité dont sera satisfait le public.

—Les paroissiens de l'Eglise St Jacques donneront une foire au bénéfice de cette Eglise les 29 et 30 mai. Pour favoriser ce projet, le "Mabel Comeaux" fera une excursion spéciale de la Nouvelle-Orléans. Il partira de la ville le samedi 29 à 5 heures, passera la nuit à Hahnville, repartira de ce dernier lieu à 5 heures du matin et arrivera à 9 heures à l'Eglise St Jacques, c'est-à-dire à temps pour permettre aux excursionnistes d'assister à la messe. Le prix d'aller et retour sera :

De la Nouvelle-Orléans	$1.50
De Hahnville et St. Jean-Baptiste	1.00
De St. Jacques	75

Les personnes étrangères à la paroisse St Jacques qui voudront bien honorer cette foire de leur présence seront les bienvenues et sont assurées d'avance de la plus cordiale réception.

Mariage.

Samedi dernier, le 22 courant, a été célébré à l'Eglise St. Jean-Baptiste le mariage de M. André Barro et de Mlle Laurencia Richaud. Le jeune et charmant couple voudra bien agréer nos félicitations et l'expression des bons souhaits que nous formons pour son bonheur.

—Durant la nuit de lundi dernier, notre excellent concitoyen M. Isaïe Webre est mort à l'âge de trente-trois ans.

A sa famille éplorée, nous adressons, du fond de l'âme, l'expression de nos sincères condoléances.

—Beaux meubles de ménage, grande variété d'objets d'art et de fantaisie, à vendre à l'enchère publique par B. Onorato.

MM. SPEAR & ESCOFFIER ont vendu hier à l'encan :

Une maison rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine $1,925

Une maison rue Bourgogne, entre Esplanade et Quartier 1,200

Dentelles.—La maison J. M. Hoffman, au coin des rues Bourbon et Dauphine, annonce la vente des demi-main, d'une grande variété de dentelles véritables et autres, et d'articles de haute nouveauté qu'elle vendra à des prix d'une rare modicité. Occasion exceptionnelle qui s'offre aux dames de faire d'excellents achats.

Mississippi Valley Route.—Il a été reçu hier des télégrammes annonçant que les parents et amis des élèves du pénitentiaire pourront voir ces derniers tous les dimanches.

M. Reynolds, agent de billets du "Mississippi Valley" a reçu la liste des prix pour les villes d'eaux fréquentées par les voyageurs pendant l'été; on peut en prendre connaissance en s'adressant à lui rue St Charles, No 61.

Le train du "Mississippi Valley" partant de la Nouvelle-Orléans à 7.35 du matin ira jusqu'à Greenville à partir d'aujourd'hui, 30 mai. Il arrivera à Greenville le même jour à 10.37 du soir.

Les nombreux amis de M. L. Bodet seront heureux de le retrouver dans le commerce en gros des tissus. En effet des quelques, il entre au service d'une grande maison, celle du nom de A. Lehmann & Co. située rue du Canal, 66 et 68. M. Bodet, anciennement de la maison Bodet & Guaydan, ne tardera pas, nous en avons la conviction, à voir revenir à lui tous les commerçants de la ville et de la campagne dont il a eu la clientèle tant qu'il est demeuré dans les affaires.

Souliers.

La Maison toujours en vogue, la seule qui vende véritablement à bas prix, est en vente lundi plus de 150 caisses de chaussures en tous genres, provenant des meilleures manufactures des Etats-Unis.

Chaussures pour dames, fillettes, messieurs et garçons, de toutes les formes et à tous les prix.

La maison ouvre le dimanche jusqu'à une heure.

Ou l'eau fait maigrir, à ration égale, quand le sujet oxyde mal, ou l'eau traverse le corps sans aucune action, si le sujet oxyde bien—dit M. Henri de Parville, dans les *Débats*. *Débats*, dit, il ressort de tout ce qui précède que c'est bien un préjugé que de croire que l'eau engraisse.

Est-ce qu'ils engraissent, ceux qui qui vont à Evian, à Contrexéville et ailleurs absorber leurs trois à quatre litres d'eau par jour? Ils maigrissent, au contraire. Est-ce que les hommes ou les femmes maigres engraissent en buvant de l'eau?

Un clinicien, éminent parmi les plus autorisés de notre temps, n'a pas craint de s'élever vertement contre ce préjugé; M. Germain Sée l'a traité d'inhumain et d'antiphysiologique au premier chef. M. Germain Sée a accumulé de son côté les preuves. "Tous les polysarcques que j'ai pu traiter et guérir par le régime albumino-graisseux, dit-il très bien, loin d'être privés de boire, se sont, au contraire, parfaitement trouvés de boire *beaucoup* plus que de coutume."

Nous nous permettrons d'ajouter que non seulement ce préjugé est inhumain, mais qu'il est dangereux, car il place l'économie dans des conditions qui ne sont plus normales, dans des conditions pathologiques et non plus physiologiques. La privation de boisson peut n'amener des perturbations fâcheuses dans l'économie, affaiblir votre vitalité et porter atteinte à notre santé, que de personnes ayant rationné leurs humides ont dû vite abandonner cette pratique. A ceux qui souffrent d'obésité viennent certaines affections : gravelle, coliques néphrétiques, crises de goutte, etc. Au reste, observez que l'on condamne brusquement à la diète aqueuse : le plus généralement leur tenir se montre, la peau fonctionne mal et prend un aspect terreux; ils maigrissent sans doute, mais à leurs dépens. Ils maigrissent parce qu'ils perdent de l'eau d'imbibition et surtout parce qu'on réduit considérablement leur ration alimentaire.

Il est impossible de nier cependant, objectera-t-on, que les gros buveurs sont tous gras. Certes, mais non pas les buveurs d'eau. Il faut se garder de prendre le change. Oui, les gros buveurs engraissent. Mais les buveurs de bière, de cidre, de vin, d'alcool, etc. Ils engraissent d'une part, parce que ces boissons sont des aliments, et, d'autre part, parce que la dénutrition est ralentie. Ils gagnent en poids par surcroît d'assimilation et par insuffisance d'oxydation.

Enfin, ils engraissent encore, parce qu'ils restent la plus grande partie de leur existence assis et sans prendre d'exercice. Les gros buveurs sont des gens qui reçoivent trop et ne dépensent jamais; il faut bien finalement qu'ils engraissent; plus l'engraissement fait de progrès et plus la fonction respiratoire est gênée, et, par suite, moins ils oxydent. Ils deviennent fatalement polysarcques et malades.

J'ai fini. Si vous voulez vous bien porter et ne pas engraisser, buvez largement de l'eau claire. Et, si l'eau claire est au-dessus de vos moyens, adoptez l'infusion chaude de thé très léger. Mangez peu, respirez beaucoup, et faites de l'exercice. Quant à l'eau qui engraisse, n'en parlons plus. Il y a si longtemps que Pline est mort.

—Beaux meubles de ménage, grande variété d'objets d'art et de fantaisie, à vendre à l'enchère publique par B. Onorato.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 mai 1886.

SOMMAIRE.

I.—**Jean-de-Jeanne**, première Partie, par M. Emile Pouvillon.

II.—**De la littérature réaliste, à propos du roman russe**, par M. Eugène-Melchior de Vogüé.

III.—**La fuite de Louis XVI et les essais d'intervention en 1791—Varennes et Pillnitz**, par M. Albert Sorel.

IV.—**Un bourgeois de Paris au XVIIe siècle—Jean Poquelin**, par M. Gustave Larroumet.

V.—**La baisse des prix et la crise commerciale dans le monde**, par M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France.

VI.—**Souvenirs diplomatiques.—Les relations de la France et de la Prusse de 1867 à 1870.**—VII.—**L'insurrection de la France dans les Etats-Unis**, par M. G. Rothan.

VIII—**Poésie**—**Les premières communiantes**, par M. Jules Breton.

VIII—**Essais musicaux**—**Opéra-Comique**, **Le songe d'une nuit d'été**, par M. Camille Bellaigue.

IX.—**Revue dramatique**—**Une féerie de Shakspeare à l'Odéon**, par M. Louis Ganderax.

X.—**Chronique de la quinzaine. Histoire politique et littéraire.**

XI.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**

XII.—**Bulletin Bibliographique.**

La *Table* de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris. La *Table*, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

Vente exceptionnelle.—Nous signalons à l'attention publique un avis de M. B. Onorato relatif à une vente, comme il n'en fait rarement à la folle enchère, de beaux meubles de maison et d'objets d'art et de fantaisie d'une grande valeur. Pour de plus amples renseignements, voir Parois.

☞ Voir l'annonce de la pension de Mme F. Gonthier—pension privée—à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane.

—Beaux meubles de ménage, grande variété d'objets d'art et de fantaisie, à vendre à l'enchère publique par B. Onorato.

Champoireau en chemin de fer.

—Madame, la fumée vous incommode-t-elle?

—Oui, monsieur!

—(Allumant son cigare.) Ah! je vous plains bien!

Entre un bécarreux et sa douce compagne :

—Hé bien! Anatole, as-tu vu ton père?

—Oui....

—Lui as-tu demandé de l'argent?

—Oui; mais dès le premier mot, il a fait un bond.

—Un bon.... de mille francs?

Réflexions.

On dit d'un homme empressé auprès des femmes que c'est un galantin.

Peut on dire d'une femme empressée auprès des hommes qu'elle est une galantine?

Non, puisque la galantine est une gelée....

Cueille dans l'album de la femme d'un cordonnier, cette définition végétale :

Oignon.—Plante des pieds.

La maman d'une artiste lyrique de Paris, bien connue, disait à quelqu'un, qui la félicitait sur son bel état de conservation :

—Le fait est qu'on ne dirait pas que j'ai "éteint" mon cinquième lustre.

Marié, le jeudi 27 mai 1886, à la Cathédrale St. Louis, par le Rév. Père H. Mignot, M. THOS. McC. HYMAN à Mlle ANNA J., fille aînée de E. F. Lavillebeuvre et de Jeanne Roman. Pas de cartes.

Décédée hier, à 9 heures P. M., à l'âge de 69 ans, Mme Vve W. F. CHAPMAN. Les amis et connaissances des familles Joseph Dussan et Fortier sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 284 rue Hôpital, entre Claiborne et Derbigny.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Tombes à vendre.

Au cimetière St-Louis, rue de l'Esplanade, à $225, $250, $300 et $450 et au-dessus.
S'adresser à
MM. KUERSHEEDT & BIENVENU,
114 rue du Camp.
30mai

Les Ecoles Publiques seront fermées à midi LUNDI, 31 MAI, en commémoration du MEMORIAL DAY.
ULRIC BETTISON,
Surintendant des Ecoles Publiques.
30 mai—1f

Académie de Jefferson.
Fondée en 1837.
Cette institution vient d'être transférée au No 72 de la rue St Pierre et est maintenant sous la direction de MM. A. A. Grantham et H. Caron. Elle restera ouverte tout l'été. Instruction en Anglais, Français, Allemand, Espagnol. Prix : de $3 à $6 par mois. 30 mai—

Traitement des yeux.

Mme Z. FORTIER, 172 rue du Canal.—Consultations de 9 à 11 h.—Exercice de la cornée. Consultations du dimanche gratuites.

Ayant été traitée par deux des plus habiles oculistes de cette ville, et le Dr. Hartman ayant renoncé à me guérir, j'ai été complètement aveugle pendant 5 mois. Grâce au traitement de Mme Fortier, je puis maintenant voir et reconnaître ses affaires. Plus de cent témoins peuvent attester le fait.
Mme C. LATOUR, 282 Hôpital.
30 mai—7f.

Avis.

San Francisco and Napa City, mai 1886.

A mon soudainen à New York de M. CHAS ANDURAN, ne causera aucune interruption dans nos affaires. Elles se continueront sans autre avis par l'associé survivant pour son compte et celui des héritiers Anduran, la raison sociale restant la même.
C. ANDURAN & CO.
30mai—1f

ASTHME!

La poudre et la mixture anti-asthmatique de Gomaire sont les seuls remèdes connus pour l'asthme. SOULAGEMENT IMMÉDIAT. A vendre par J. L. Lyon & Co. et Eulin & Jessup, Ph. Cie. Pommade pour la guérison des Hémorrhoïdes.
30mai—1an—Dim.

M. L. BODET, antrefois de la maison Bodet & Guaydan frères, maintenant chez MM. A. Lehmann & Co., Nos. 66 et 68 rue du Canal, coin Magazine, sollicite le patronage bienveillant de ses amis et anciens clients de la ville et de la campagne, et leur fait savoir qu'il est prêt à leur vendre des Marchandises Sèches aux conditions les plus avantageuses et les plus libérales que puisse offrir une maison de premier ordre.
30mai—1f

Remerciements.

Les Dames Servantes des Pauvres remercient la Presse et toutes les personnes qui leur ont généreusement prêté leur appui à l'occasion de la représentation que la troupe d'opéra du Sacré-Cœur a donnée au théâtre de Spitzer. Cette qui s'intéressent à leur œuvre seront peinés d'apprendre que le succès pécuniaire de la fête a été inférieur à ses espérances, ce qui a fait naître sur la ville le même soir, par suite aussi des frais onéreux auxquels il a fallu faire face, et dont voici le détail :

Location de la salle, de costumes, etc.	
Musiciens	$ 70 00
Six sonneries	51 35
Régisseur	58 75
Affiches et annonces	12 50
Employés et police	42 93
Voitures	17 75
	8 00
	$272 18
Billets vendus	287 75
Dépenses	272 18
Profits	$ 15 57

A vendre—10,000 ouvrages de droit, de médecine et autres, nouveaux et d'occasion, en différentes langues, à la librairie de Goldtrouir, 2 et 42 Passage du Bourse—à bon marché. On achète des livres. 30mai—1f

On demande—Un TYPOGRAPHE français au journal INDEPENDANT, 139, rue Royale. 30 mai—1f

COMITÉ DES TRENTE

Pour l'organisation de la Fête Nationale du 14 Juillet.

Dans la séance du Comité des Trente les Sous-Comités suivants ont été formés :

Sous-Comité de Finances.

MM. W. Consell, Président, 10 St. Pierre; J. B. Lavigne, F. Toujan, A. Capiton, F. R. Duplerris.

Sous-Comité de Souscription.

MM. A. Lanaux, Président, 25 Conti; W. Consell, A. Bougère, G. Palestout, B. Abadie, S. Vidalat, F. Jaubert.

Sous-Comité d'Emplacement.

MM. Chs. Adons, Président, 49 Orléans; A. Maillhes, G. Palestout.

Sous-Comité d'Impressions et Publications.

MM. J. C. Bernard, Président, 307, North Prieur; E. J. Dupaquier, E. Guellouard.

Sous-Comité d'Invitations.

MM. J. Tastet, Président, 427, Hôpital; L. A. Burthe, M. Dufour, B. Borie, E. Tujague.

Sous-Comité de Décorations et Illuminations.

MM. J. B. Lavigne, Président, 265 Poydras, coin Bassin; J. C. Bernard, J. Dutrey, E. Pons, J. P. Jacob.

Sous-Comité de Musique, Salute et Jeux.

MM. G. Boué, Président, coin Peters et Commune, fat Berkson Bros.); F. Toujan, Ch. Adons, B. Abadie, H. Rougagne, Ch. Franz, E. J. Dupaquier, W. Consell, S. Vidalat.

Sous-Comité de Pyrotechnie.

MM. A. Capiton, Président, 2 Carondelet; F. Jaubert, L. Hambiman.

Sous-Comité de Police.

MM. L. A. Burthe, Président, 2me Cour du Recorder; P. Lanaux, E. Guellouard.

Sous-Comité de Bals.

MM. G. Boué, Président, coin Peters et Commune, fat Berkson Bros.); J. C. Bernard, G. Palestout, B. Abadie, J. Tastet, E. Pons, T. A. Maillhes.

Toutes Soumissions ayant rapport aux différents Sous-Comités seront reçues par les Président des dits Sous-Comités.
Par ordre du Président.
A. WALZ,
G. BOUÉ, Secrétaire.
Nouvelle-Orléans, 22 mai 1886.
30mai—t1.Dim.Jusqu'à nouvel ordre.

BON! BON MARCHÉ!!

CHAPEAUX!

CHAPEAUX PAILLE.

Chapeaux fillettes, peur école, 25 sous.
Formes fines, pour dames, 20 sous.
Chapeaux larges, genres variés, 25 sous.
Chapeaux garnis, dames et fillettes, 75c, 90c, $1.00.
Pot-pourri de Chapeaux pour garçons et fillettes, choix de l'acheteur, 25 sous.
10,000 Formes pour fillettes, 5 sous.
5000 Chapeaux pour garçons, 25c et 15 sous.
Chapeaux de pêche, 10c, 15c, 20c, 25 sous.
Chapeaux matelot, nouveauté, 65c, 75 sous.
Chapeaux matelot, haute nouveauté.
Jolis Chapeaux pour messieurs, 50 sous.

75c et $1.00

Pour des Chapeaux pour messieurs—ces articles valent 25 pour cent de plus que ce prix—mais à l'**Etoile Rouge** c'est la quantité qui prime et plus la maison vend et plus elle peut vendre à bas prix—de là sa vogue.

Voyez! Voyez l'assortiment de Chapeaux.

Les marchands de la campagne sont invités à visiter la maison.

On vend en Détail et en Gros.

Grands départements de Chaussures en tous genres pour la ville et pour la campagne.

La maison ouvre le Dimanche.
30 mai—1f.

DENTELLES! DENTELLES!

Rare occasion aux entrepôts de laines.

Ayant reçu en consignation un grand assortiment de DENTELLES DE HAUTE NOUVEAUTÉ, pour être vendu à des prix excessivement réduits.

J. M. HOFFMAN,
Encoignure Bourbon et Dauphine.
30mai—1f

VENTES A L'ENCAN.
PAR B. ONORATO.

Articles rares, riches, élégants et antiques. Superbe ameublement de chambre en acajou, genre premier empire, monté en riche bronze doré, armoire, tables de jeu souvrant, genre même époque.

Belles bibliothèques, bel ameublement de salle à manger antique en bois de chêne, chaises, le tout sculpté avec art, superbe table de Boulet et meubles riches de boudoir et de salon. 14 pièces en bois de rose, recouverte de bel brocatelle importée par Siebrecht. Belles chaises de réception, beaux ameublements de chambre à coucher en bois de rose noyer et acajou, ameublements avec armoire à glaces; armoir simples et doubles avec glaces; superbes pendules en bronze et candélabres; magnifiques bronzes, porcelaines rares, vases en majolique ancienne, belles porcelaines, services de table peints à la main et signés "**Bloin**"; superbes cristaux et glaces genre Louis XV de la fabrique de **Fourdinois**. Paris, beaux cristaux et porcelaine; argenterie plaque, objets de orfèvrerie, tableaux rares, etc., etc.

Aussi, 20 magnifiques peintures, aquarelles et gravures signées de grands maîtres comprenant Perelli et Back.

Le tout formant la plus belle collection d'objets rares et originaux qui se soient jamais offerts en vente à la Nouvelle-Orléans.

Pour l'agrément des acheteurs, ces objets ont été transportés dans le beau et spacieux magasin où ils seront vendus sans limite ni réserve.

Jeudi, 3 juin 1886, à 11 heures du matin.

Conditions—Comptant. B. ONORATO.

N. B.—Les objets pourront être vus des le mercredi précédant le jour de la vente.
30mai—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Souliers, bottes, peaux, magasin de cuirs, installations, meubles de maison, etc.

Dans l'affaire de la Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 17,426.

Vente de syndic.

PAR B. ONORATO, Encanteur, No 45 rue Royale—JEUDI, 10 juin 1886, à 10 heures et demie au local No 45 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. E. Janin, Juge de la dite Cour, en date du 27 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-après désignée savoir :

Les marchandises de la dite insolvable qui se trouvent dans le local ci-dessus décrit et consistant en bottes, souliers, peaux, machines, outils, installations, comptoirs, vitrines, meubles de maison et autres effets, etc. etc.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant avant livraison.
30mai—3f.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1 Vache, 1 Veau, 1 Mulet, 1 Truie, 1 Charrette.

Succession de Charles Rolling.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A—No 16,435.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 45 rue Royale—MERCREDI, 9 juin 1886, à 11 heures A. M., au local près Miltimore's Place, Half-Way House, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour en date du 27 mai 1886, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessus mentionné.

Le tout conformément à un inventaire
Conditions—Comptant sur les lieux
30 mai—30, juin 3

PAR BEOY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence de Famille, rue Sixième,

Entre les rues Magasin et Camp.

Sucession de William S. Delaney,

No 14,855—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BOEY & O'CONNOR—Nicholas J.